



***Pour publication immédiate***

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Budget 2010**

### **CANDIAC RÉDUIT SON TAUX DE TAXES À 66¢ DU 100 \$ D'ÉVALUATION**

**Candiac, le 7 décembre 2009** – Le maire André J. Côté a déposé, le 7 décembre, le budget de la Ville de Candiac pour l'année 2010. Ce faisant, il a expliqué la modification liée au nouveau rôle triennal d'évaluation qui servira aux fins de taxation 2010-2011-2012. Avec ce nouveau rôle, les résidences unifamiliales de Candiac ont augmenté de près de 20%. Ce qui représente, depuis 2006, une moyenne d'augmentation approximative de 60 %.

Dans un deuxième temps, monsieur le maire a expliqué les grandes lignes du budget d'opération. Les dépenses atteindront 29 471 800 \$ comparativement à 27 055 500 \$ en 2009, soit une augmentation de 8,93 %. Malgré une analyse serrée des dépenses de la ville, les quotes-parts auxquelles la ville doit contribuer sont responsables de près de 75% de l'augmentation. Parmi ces quotes-parts, soulignons la CMM, l'AMT, le transport en commun et la Régie de police Roussillon qui ont augmenté de plus de 20%. A lui seul, le contrat de gestion des matières résiduelles et recyclables a augmenté de 60%.

*« La bonne nouvelle, a toutefois indiqué M. Côté, c'est que malgré cette hausse, nous aurons pu limiter les augmentations de taxes. Le conseil municipal a fait le choix de réduire le taux de taxes de 77¢ à 66¢ du 100 \$ d'évaluation. Ce qui en fait assurément un des plus bas de la région métropolitaine ».* Par ailleurs, mis à part la taxe d'environnement qui passe de 160 \$ à 200 \$ (vue l'augmentation importante du contrat de gestion des déchets), tous les autres taux et tarifs demeurent les mêmes pour 2010.

Compte tenu du dépôt des nouvelles valeurs des propriétés et de l'ajustement du taux de taxes, l'impact variera d'une résidence à l'autre. En moyenne, le compte de taxes du propriétaire augmentera de 62 \$ alors que pour 26% d'entre eux, il diminuera.

Le budget 2010 priorise la progression du développement de la municipalité, avec des projets de réfections de rue et d'améliorations de nos équipements de parcs, entre autres. Bien que nous privilégions une approche prudente, nous tenons à

bonifier régulièrement les services aux citoyens et entendons poursuivre nos objectifs en ce qui a trait au développement durable.

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Ce programme (PTI) est un plan d'investissement qui assure le maintien et la qualité des éléments de l'actif municipal. Il met en perspective la réalisation de nouveaux projets d'investissements. Au cours des 36 prochains mois, nous prévoyons investir, en partenariat avec nos promoteurs et à l'aide de diverses subventions, plus de 43 M \$ dans nos immobilisations, dont 19,4 M \$ en 2010.

*« Depuis mon premier mandat en tant que maire de Candiac, en 1993, j'ai toujours été guidé, avec mes collègues du conseil municipal, par le désir de respecter les engagements de bonne gestion que nous prenons année après année, a conclu le maire Côté. Nous en constatons régulièrement les résultats et cette année encore davantage, avec l'augmentation substantielle de la valeur marchande des propriétés. La réputation d'excellence que porte Candiac ne se dément pas et nos objectifs, en tant que gestionnaires, demeurent les mêmes : offrir une qualité supérieure de services, dans un environnement inégalable, à un taux de taxes raisonnable ».*

-30-

Source: Hôtel de ville de Candiac

Renseignements : Sylvie Landry, trésorière  
450 444-6000